

Atlas, l'opérateur de compétences des services financiers et conseil, obtient son agrément du ministère du Travail

Le 1er avril, le ministère du Travail a rendu un avis favorable à la demande d'agrément d'Atlas. Cet agrément signe l'acte de naissance d'un nouvel opérateur de compétences qui réunit les métiers du conseil, du numérique, de la finance et de l'expertise, soit 18 branches professionnelles. Sa mise en place opérationnelle se fera progressivement jusque fin 2019.

Depuis la signature le 20 décembre 2018 d'un accord de constitution, les travaux préparatoires visant l'obtention de l'agrément d'Atlas par l'État ont été conduits.

Dans le même temps, des échanges avec l'ensemble des parties prenantes de ce nouvel opérateur ont permis de partager de premiers axes de réflexion et de positionnement de son offre de services.

Membres du bureau d'Atlas

Président : Philippe Degonzague (Syntec)

Vice-Présidente : Céline Vicaine (CGT)

Trésorier : Pierre Divet (CFDT)

Trésorier adjoint : Sophie Jallabert (FFA)

Secrétaire : Nicolas Faintrenie (FEC-FO)

Secrétaire adjoint : Bernard Cuvillier (AFB)

Début février, une équipe de [préfiguration d'Atlas](#) dirigée par Marc Picquette a été nommée pour mettre en place les chantiers opérationnels et réunir toutes les conditions permettant à ce nouvel opérateur d'agir au service de ses branches professionnelles et de leurs entreprises.

Le 26 mars, à quelques jours de son agrément, le premier conseil d'administration d'Atlas s'est tenu, à l'issue duquel la gouvernance d'Atlas a été constituée. Philippe Degonzague (Syntec) a été nommé Président et Céline Vicaine (CGT), vice-Présidente.

À compter du 1^{er} avril, la mission de l'équipe de préfiguration se poursuit le temps de faire aboutir l'ensemble des chantiers prioritaires de l'OpcO.

« Notre agrément est la récompense d'un travail collectif et constructif entre les branches et les organisations syndicales. La raison d'être de notre OpcO est l'emploi et l'employabilité et cette ambition devra guider toutes nos actions. L'alternance et la gestion prévisionnelle des compétences en particulier seront au cœur de notre stratégie au bénéfice de l'emploi et de la croissance des entreprises de notre filière. »

Philippe Degonzague
Président d'Atlas

Continuité de services aux entreprises

Le Fafiec et Opcabaia, les deux Opco ayant initié la constitution d'Atlas, continuent à accompagner les entreprises et les salariés de leurs branches historiques, le temps de leur totale transformation opérationnelle. De même, une convention de délégation est en passe d'être signée entre Atlas et les Opco actuels des branches qui le rejoignent. Ces derniers gardent ainsi la gestion des dossiers de leurs adhérents. Ils seront progressivement accueillis au sein d'Atlas jusqu'au second semestre 2019.

Une vision et une identité unique

Avec l'agrément de l'État, l'Opco Atlas peut désormais avancer en nom propre. Le nom de l'Opco a été confirmé, sa structure juridique adoptée et une identité visuelle imaginée en cohérence avec les valeurs de ce nouvel acteur du secteur emploi-formation et des branches qu'il représente.

Cette identité a été dévoilée dès l'obtention de l'agrément du ministère du Travail : www.opco-atlas.fr. La marque Atlas va ainsi pouvoir progressivement se déployer et être identifiée par l'ensemble des entreprises et des salariés du nouvel opérateur.

Les secteurs Finance et Conseil

Activités de marchés financiers
Agents généraux d'assurance
Banques
Banque de France
Banque populaire
Bureaux d'études techniques Ingénieurs et Conseils
Caisse d'épargne
Courtage assurance / réassurance
Crédit maritime mutuel
Crédit mutuel
Économistes de la construction
Experts-comptables et commissaires aux comptes
Géomètres experts
Sociétés d'assistance
Sociétés d'assurances
Sociétés financières

« Ce travail collectif et paritaire ne fait que commencer : nos secteurs sont confrontés à des enjeux importants liés aux évolutions du contexte économique dont la digitalisation de l'économie. Dans cette perspective, la formation professionnelle revêt un caractère stratégique pour les salariés comme pour les entreprises parce qu'elle permet de maintenir l'employabilité des salariés et de soutenir l'évolution des compétences. »

Céline Vicaine
Vice-Présidente d'Atlas

Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} avril 2019

—

À propos d'Atlas

Opérateur de compétences (Opco) des services financiers et conseil, Atlas réunit 18 branches professionnelles : Activités de marchés financiers, Agents généraux d'assurance, Banques, Banque de France, Banque populaire, Bureaux d'études techniques ingénieurs et conseils, Caisse d'épargne, Courtage assurance / réassurance, Crédit maritime mutuel, Crédit mutuel, Économistes de la construction, Experts-comptables et commissaires aux comptes, Géomètres experts, Sociétés d'assistance, Sociétés d'assurances, Sociétés financières. Atlas met en œuvre la politique de la formation professionnelle définie par les partenaires sociaux. Il a pour missions d'assurer le financement de l'alternance ; d'apporter un appui technique à ses branches ; d'assurer un service de proximité au bénéfice notamment des TPE et PME ; de promouvoir les formations à distance et en situation de travail ; de gérer les contributions supplémentaires en faveur de la formation professionnelle continue. Jusqu'au 31/12/2020, il collecte également les contributions des employeurs au titre de la formation professionnelle et de l'alternance. Atlas représente 110 000 entreprises et 1,5 millions de salarié-es. Il couvre l'ensemble du territoire métropolitain et la collectivité de Corse.

Le Fafiec et Opcabaia, les deux Opco ayant initié la constitution d'Atlas, en assurent la communication jusqu'à sa mise en place opérationnelle.

—

Contact Presse

Fafiec pour le compte d'Atlas

presse@opco-atlas.fr